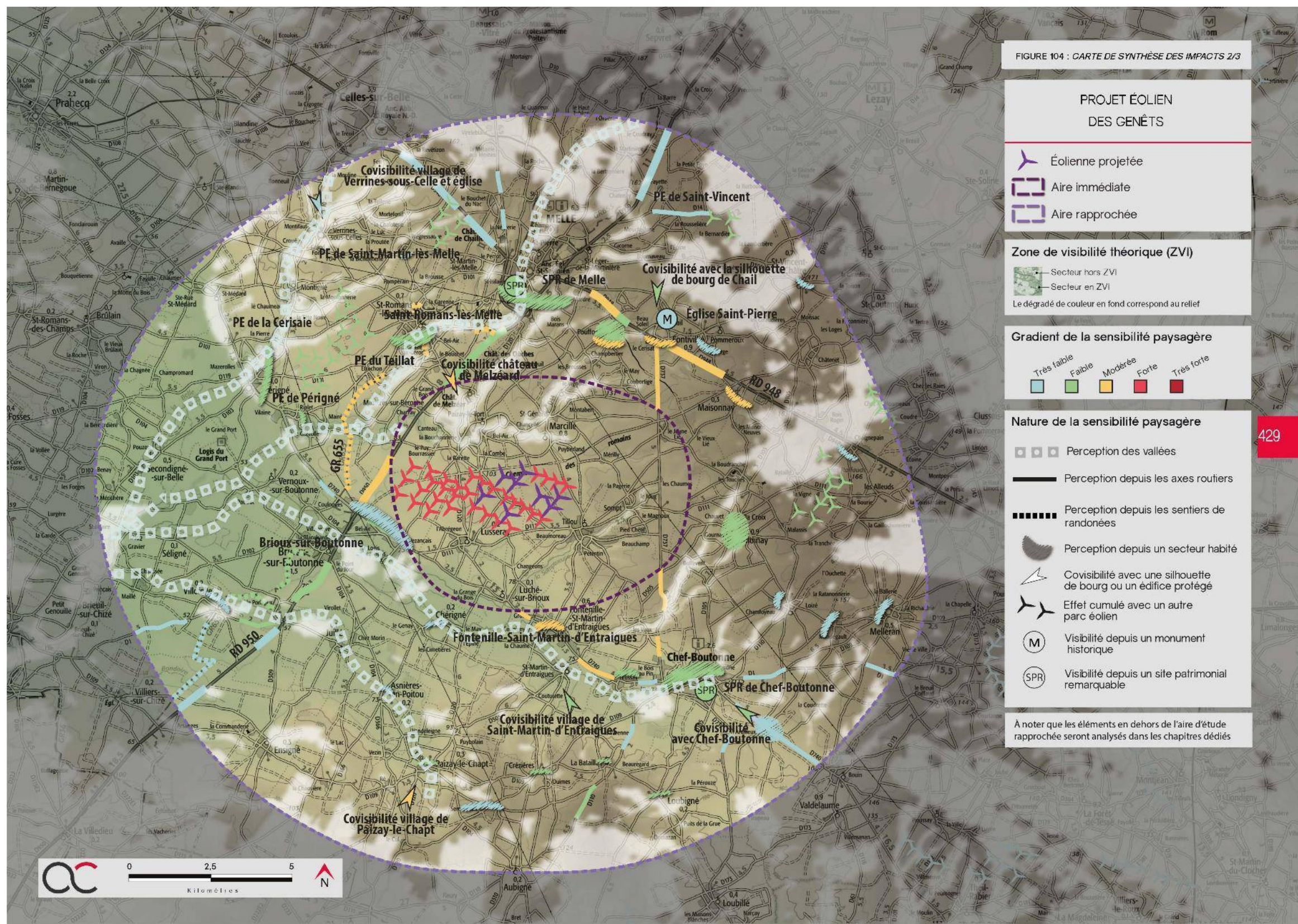


NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN EDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
6	Perception depuis la route communale au sud de Paizay-le-Chapt		PE de Tourette 1, les Châteliers		Covisibilité Paizay-le-Chapt	
7	Perception depuis la RD 740		PE du Fourris, Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 2	RD 740	Frange nord de Brioux-sur-Boutonne	
8	Perception depuis la route communale à l'ouest de Secondigné-sur-Belle				Covisibilité Secondigné-sur-Belle	Covisibilité église de Secondigné-sur-Belle
9	Perception depuis la sortie de bourg de Périgné		PE de Lusseray-Paizay-le-Tort, Périgné, la Cerisaie, les Châteliers et le Fourris		Frange est Périgné	
10	Perception depuis la route communale au nord de Verrines-sous-Celle	Vallée de la Belle	PE de La Tourette 2, le Teillat, Périgné et la Cerisaie		Covisibilité Verrines-sous-Celle	Covisibilité église de Verrines-sous-Celle
11	Perception depuis le GR 655		PE de La Tourette 2, du Fourris et des Châteliers	GR 655	Frange de bourg St-Romans-lès-Melle	
12	Perception depuis la RD 950		PE de Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2, les Châteliers, et le Fourris	RD 950		Covisibilité avec le château de Melzéard
13	Perception depuis la sortie de bourg de Melle		PE des Châteliers, de Tourette 1 et 2 et du Fourris		Sortie de bourg de Melle	SPR de Melle
14	Perception depuis le site UNESCO de l'église Saint-Hilaire à Melle	Vallée de la Béronne			Centre-bourg de Melle	Église Saint-Hilaire
15	Perception depuis la sortie de bourg de Pouffonds	Vallée des Coudrières	PE des Châteliers, de Tourette 1 et 2 et du Fourris			Frange de Pouffonds
16	Perception depuis la route communale au nord de Chail		PE des Châteliers, de Tourette 1 et 2 et du Fourris		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Chail	Covisibilité avec l'église de Chail
17	Perception depuis les abords de l'église de Chail		PE de Tourette 1 et 2 et du Fourris		Entrée de bourg de Chail	Église de Chail
18	Visibilité depuis le centre-bourg de Gournay-Loizé		PE des Châteliers, Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2 et le Fourris		Centre-bourg de Gournay-Loizé	
19	Perception depuis la route communale au sud-est de Loizé				Covisibilité avec la silhouette de bourg de Loizé	Covisibilité avec l'église de Loizé
20	Perception depuis la RD 740		PE de Tourette 1 et 2, les Châteliers	RD 740	Covisibilité Chef-Boutonne	Covisibilité avec le château et l'église de Javarzay
21	Perception depuis la frange nord de Chef-Boutonne		PE de Lusseray-Paizay-le-Tort, Périgné, Tourette 1 les Châteliers		Frange nord de Chef-Boutonne	SPR de Chef-Boutonne
22	Perception depuis une route communale au sud de Saint-Martin d'Entraigues		PE du Fourris, la Tourette 1 et 2, les Châteliers		Covisibilité Saint-Martin d'Entraigues	

Tableau 85: Récapitulatif des impacts paysagers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée (Source : COUASNON)



Carte 129 : Synthèse des impacts paysagers dans l'aire d'étude rapprochée (Source : Agence Couasnon)

Aire d'étude immédiate :

Inter-visibilité avec un autre parc éolien :

Les photomontages réalisés au sein de l'aire d'étude immédiate ont montré des impacts allant de très faibles à forts concernant les effets cumulés. Cela est dû au fait que le parc s'inscrit au cœur d'un ensemble éolien déjà important avec les parcs construits, autorisés et en cours d'instruction de Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2, les Châteliers et le Fourris. Le projet des Genêts s'insère en densification de l'existant, cela a tendance à réduire la lisibilité de l'ensemble des parcs en raison de la multiplication des chevauchements visuels entre les différents rotors. D'autant plus du fait de la proximité de l'observateur depuis l'aire d'étude immédiate. Néanmoins, **cette implantation évite tout effet de mitage et s'insère dans un paysage où le motif éolien est déjà coutumier ce qui tend à réduire l'impact paysager. L'étalement sur l'horizon est en revanche inexistant en raison de cette implantation au sein du pôle éolien.**

Perception depuis les axes de communication :

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude immédiate, le parc en projet présente un impact paysager qualifié principalement de très faible à modéré. Cela est dû en partie à la trame végétale importante visible sur le territoire, fermant fréquemment les vues en direction du projet. Les 4 photomontages identifiés avec un impact modéré (photomontages n°24, 25, 34 et 35) présentent tous des vues tronquées ou filtrées en raison du relief et de la trame bâtie et végétale présente dans l'axe de la vue en direction du projet.

Cette visibilité depuis les axes routiers est cependant déjà existante avec la présence des parcs construits.

Inter-visibilité avec les structures paysagères :

Tout comme l'aire d'étude rapprochée, l'aire immédiate se caractérise par un plateau creusé de part et d'autre par les vallées de la Boutonne au sud et de la Berlande au nord. Le relief et la végétation tendent à fermer la plupart des vues depuis ces vallées, comme pour le photomontage n°30 depuis le nord de la vallée de la Berlande.

D'autres vallées secondaires comme celle de la Marseillaise, au nord de l'aire immédiate (photomontage n°32) ou celle de la Somptueuse à l'est (photomontage n°35) présentent des impacts, depuis le rebord de plateau, allant respectivement de faible à modéré en raison de la présence de la ripisylve filtrant le projet.

Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé :

L'aire d'étude immédiate abrite 3 monuments historiques. Ils présentent tous des sensibilités évaluées comme nulles à fortes au stade de l'état initial. Ces monuments ont fait l'objet de photomontages qui concluent à des impacts faibles pour les abords de l'église Saint-Génard (Photomontage n°32) à modéré pour les abords de l'église Saint-Sulpice à Tillou (photomontages n°38). Concernant le château de Melzéard, une covisibilité a été identifiée au sein de l'aire rapprochée et a été évaluée comme modéré (photomontage n°12).

Néanmoins, l'ensemble des photomontages réalisés dans l'aire d'étude rend compte de la modification du paysage existant par le projet éolien. Ils permettent de conclure, que lorsque les éoliennes sont visibles, elles seront souvent **perçues très lisiblement** dans ce paysage en s'intégrant aux parcs déjà construits.

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg :

L'enjeu de la perception du projet éolien depuis les lieux d'habitation est important en raison du nombre important de hameaux au sein de l'aire d'étude immédiate. Les sensibilités ont été identifiées comme allant de très faible à forte dans l'état initial. L'aire

d'étude immédiate abrite en effet 6 villages principaux à proximité du projet avec des perceptions qui peuvent être ouvertes en profondeur depuis les franges ainsi que différents de hameaux dispersés sur le territoire. Sur les 17 photomontages réalisés dans l'aire d'étude immédiate, 15 illustrent des impacts depuis une frange d'habitat ou depuis un centre-bourg. Ces points sélectionnés présentent soit les perceptions visuelles les plus défavorables - qu'il convient donc de nuancer - soit des points de vue représentatifs des perceptions à l'échelle du bourg.

Des masques visuels (front bâti, végétation arborée privative) s'interposent fréquemment entre l'observateur et le projet éolien des Genêts atténuant alors sa prégnance. Les impacts identifiés suite à l'étude des photomontages sont plus nuancés qu'à l'état initial en raison de l'implantation choisie. Les impacts identifiés vont de très faible, lorsque le projet est masqué dans son ensemble par la trame végétale et bâtie (photomontage n° 27) à fort, pour les franges de village lorsque la vue est partiellement ouverte en direction du projet (photomontages n°25, 26, 28, 29,31 et 33). Une covisibilité forte a également été identifiée entre la silhouette du bourg de Lusseray et le projet.

Ainsi, au regard des photomontages réalisés, les villages et hameaux de Lusseray, du Puy-Bourrassier, de la Vignerresse, de la Pinaudière de Saint-Génard et du Mérilly, sont les plus sensibles vis-à-vis du projet éolien (impacts paysagers forts).

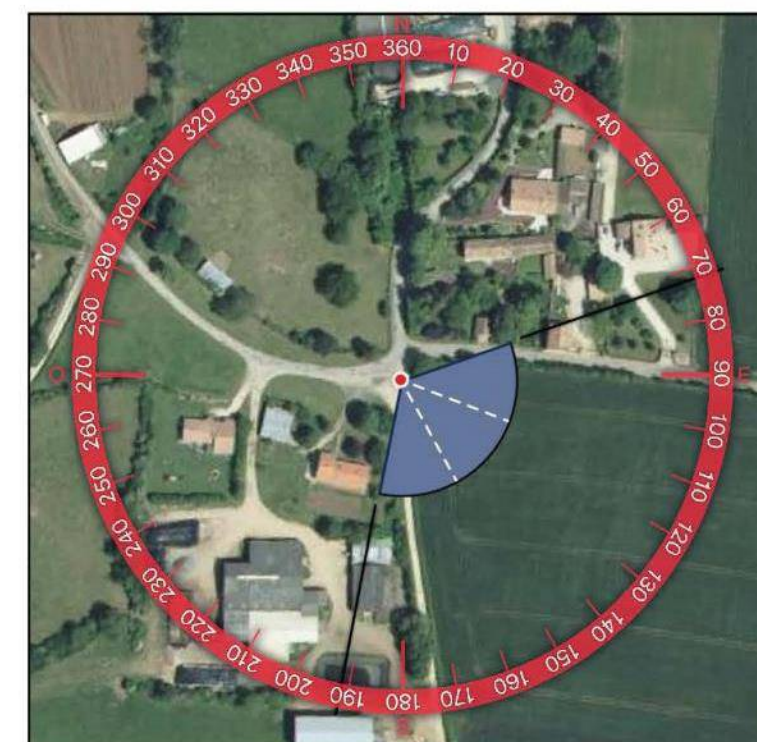
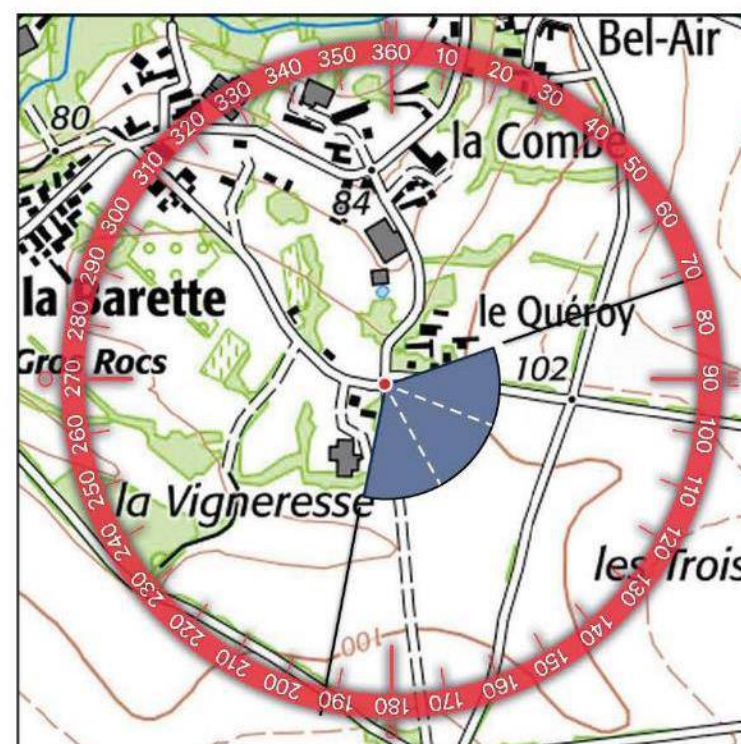
Des mesures seront prises pour réduire ces impacts. Elles sont détaillées dans le chapitre 7.4 Paysage et patrimoine .



Photomontage n°28 : Perception depuis le hameau de la Vignerresse

Informations photographie

Identifiant : 29
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 455992, 6568251, 99,2
Date et heure de prise de vue : 16/03/2021 19:17
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



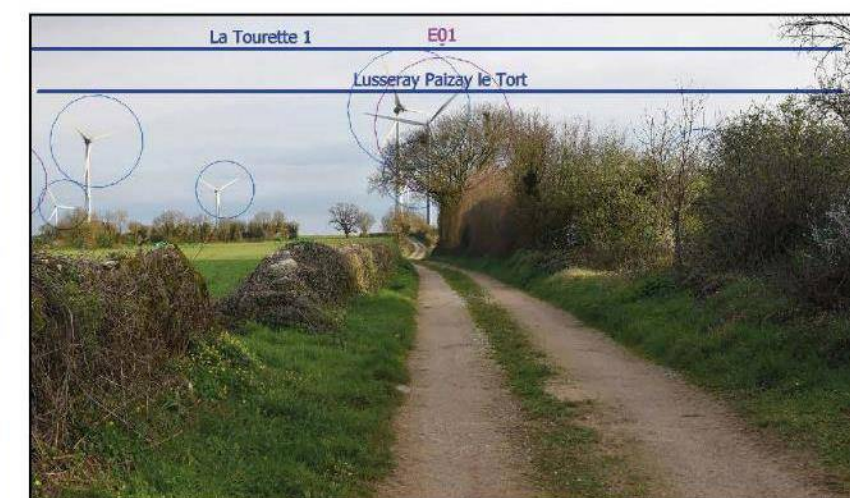
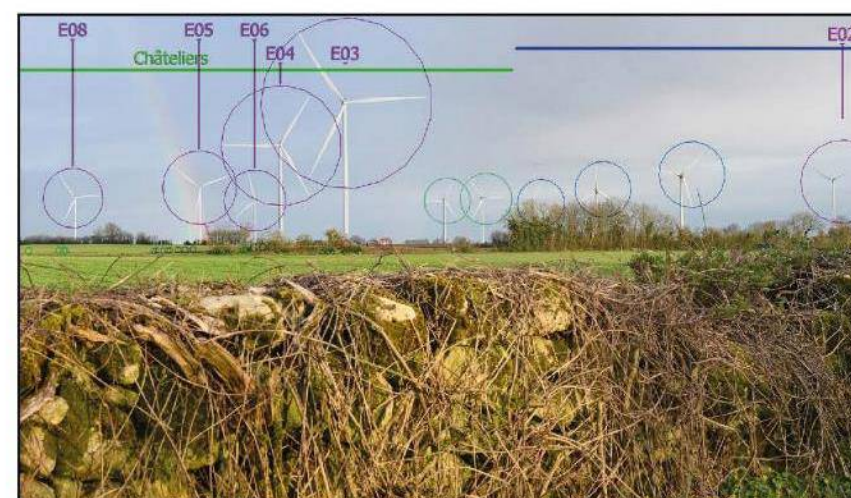


Photomontage n°28 : Perception depuis le hameau de la Vignerresse



3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°

348



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne installée MPP Éolienne installée sans MPP Projet éolien des Genêts) - Vue 3x40°



349

5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine







351

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGERE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et les Châteliers	Depuis la frange est du hameau de la Vignerresse les éoliennes des parcs existants et autorisés sont visibles avec une prégnance importante et sont globalement lisibles en raison de leur implantation sur des lignes simples et parallèles. Elles sont légèrement filtrées par la trame arborée visible au loin, bordant le champ au premier plan. Le projet des Genêts s'inscrit dans ce pôle éolien avec une prégnance importante depuis ce point de vue, en raison de la proximité du projet, sa hauteur apparente est plus importante que le reste du contexte éolien. Les éoliennes de E03 à E08 sont visibles dans leur ensemble dans l'un des espaces de respiration du hameau bien qu'elle s'inscrivent en densification du pôle éolien. Les éoliennes E01 et E02 sont quant à elles plus excentrées du reste du parc, E01 étant filtré par la végétation dans l'axe du chemin. En raison de la proximité du projet et de la lisibilité de l'ensemble du contexte éolien, l'impact paysager est fort.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants 	Nul	Très faible	Faible	Modérée	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau de la Vignerresse		<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

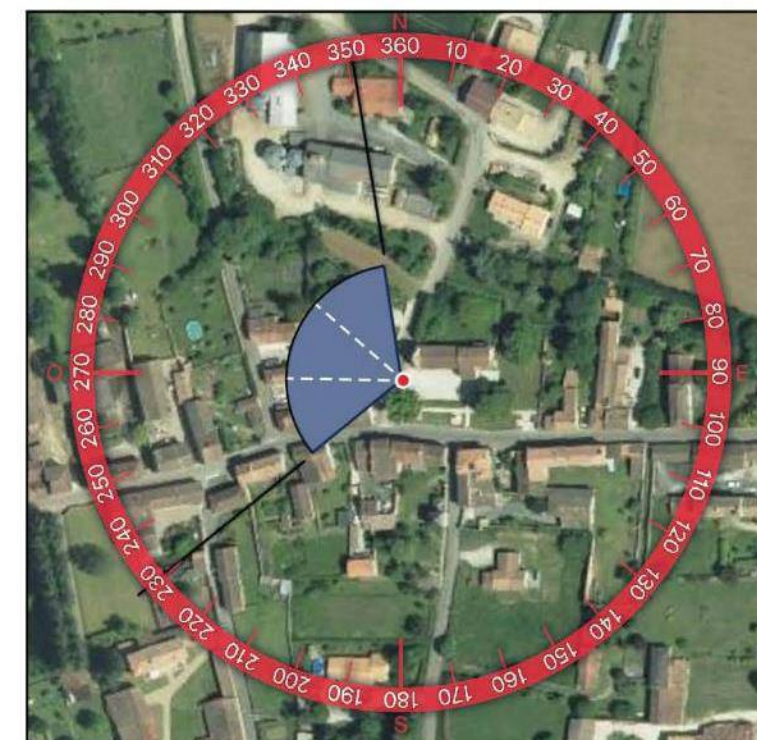
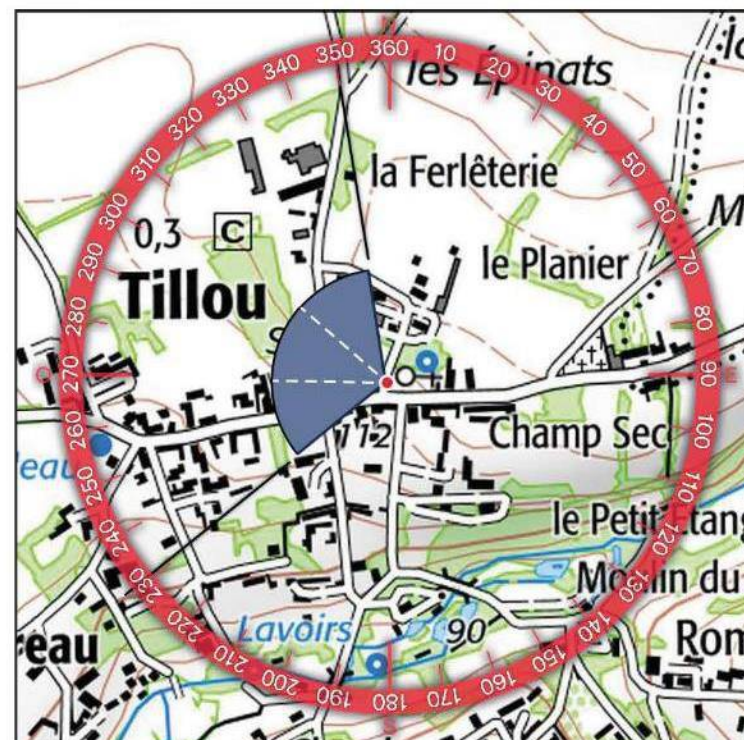
Figure 101 : Photomontage n°28 réalisé depuis le hameau de la Vignerresse (Source : COUASNON)



Photomontage n°38 : Perception depuis le centre-bourg de Tillou

Informations photographie

Identifiant : 39
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 469241, 6566052, 116,4
Date et heure de prise de vue : 17/03/2021 10:36
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





Photomontage n°38 : Perception depuis le centre-bourg de Tillou



3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



408



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne intégrée MESP Éolienne intégrée sans MPAE Projet éolien des Genêts) - Vue 3x40°

